

Ministère de la culture et de la
communication



Unité
Départementale
de
l'Architecture et
du Patrimoine
du Morbihan

Ville de Carnac



PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES

PDA n°7 - Le Menec-Kermario-Le Manio-Kerlescan, Crifol

Monuments Historiques

dit

Alignements du Ménec, Alignements de Kermario, Dolmen de Kermario, Tertre et menhir du Manio 3, Menhir de Crifol, Menhir de Lann Mispirec, Tertre du Manio 2, Tertre de Manio (quadrilatère), Géant du Manio, Menhir de Kerlescan (Er Roh), Alignement de Kerlescan, Tertre de Kerlescan, Hémicycle mégalithique de Kerlescan, Dolmen de Kerlescan

Référence Patriarche n°

560 340 0022, 560 340 003, 560 340 037, 560 340 020, 560 340 067, 560 340 068, 560 340 070,
560 340 035, 560 340 054, 560 340 011, 560 340 004, 560 340 031, 560 340 032, 560 340 033

DOSSIER D'APPROBATION

Conseil Municipal du 02/06/2022

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 02/06/2022



Le Maire,

Olivier LEPICK



Bernard WAGON, architecte du patrimoine
Valérie ROUSSET, historienne de l'Art
Adeline SILLAS, urbaniste GHECO

Table des matières

Introduction	4
I- Les monuments historiques	5
II – Les monuments historiques et leur rapport au lieu	27
III- Le rapport à l’AVAP	33
IV- Le Périmètre Délimité des Abords (PDA)	35

Introduction

En application de :

- L'ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux Monuments Historiques (MH) et Espaces protégés.
- La loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000, notamment l'article 40.
- Le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux MH et Zones de Protection du Patrimoine, de l'Architecture et du Paysage (ZPPAUP). - La circulaire du 6 août 2004 relative aux PPM.
- La circulaire du 4 mai 2007 relative aux MH et aux ZPPAUP.
- La note d'octobre 2007 de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) sur la réforme des périmètres de protection autour des monuments historiques –
- Le code du Patrimoine, concernant les dispositions relatives aux immeubles adossés aux immeubles classés et aux immeubles situés dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits, Article L.621-30-1.
- Le code de l'Environnement, relatif au champ d'application et objet de l'enquête publique, notamment les articles L 123-1 et suivants, et les articles R 123-1 et suivants.
- La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine, notamment à l'article 75, modifiant le code du patrimoine aux articles L.621-30 et L.621-32 portant sur les « abords » et R.621-92 à R .621-95

PDA n°7 portant sur les abords des monuments historiques dits

Liste SRA (Patriarche)

- 1 : Alignements du Méneac
- 2 : Alignements de Kermario
- 3 : Dolmen de Kermario
- 4 : Tertre et menhir du Manio 3
- 5 : Menhir de Crifol
- 6 : Menhir de Lann Mispirec
- 7 : Tertre du Manio 2
- 8 : Tertre de Manio (quadrilatère)
- 9 : Géant du Manio
- 10 : Menhir de Kerlescan (Er Roh)
- 11 : Alignement de Kerlescan
- 12 : Tertre de Kerlescan
- 14 : Dolmen de Kerlescan
- 13- 13bis – Hémicycle mégalithique de keslescan

Liste Mérimée (UDAP)

- 1 - Alignement du Méneac : classement par liste de 1889; Six menhirs de l'enceinte du Méneac (cad. C 406) : classement par arrêté du 12 mars 1923;
- 2, 3 et 7 - Alignement et dolmen de Kermario (cad. M 115 à 118, 126, 127, 129, 139, 140, 154, 155, 165, 177, 226, 227) : classement par liste de 1889;
- 4 - Tertre tumulaire et menhir debout (cad. H 310) : classement par arrêté du 19 juin 1931;
- 5 - Menhir de Crifol (cad. N 1188) : classement par arrêté du 18 novembre 1886;
- 6 - Deux menhirs (cad. N 1259) : classement par arrêté du 16 mai 1931
- 8-9 - Le tumulus, le quadrilatère et le menhir de Manio (cad. H 286, 287, 288) : classement par liste de 1900
- 10 - Menhir dit Er-Roh : classement par arrêté du 11 septembre 1929
- Alignement et dolmen de Kerlescan
- 11-12-14-Alignement et dolmen de Kermario (cad. M 115 à 118, 126, 127, 129, 139, 140, 154, 155, 165, 177, 226, 227) : classement par liste de 1889;
- 13 (nord)- Cromlech (restes) (cad. H 171, 172) : classement par arrêté du 30 juin 1928
- 13bis (sud)- Cromlech (restes) (cad. H 170, 174) : classement par arrêté du 11 septembre 1929

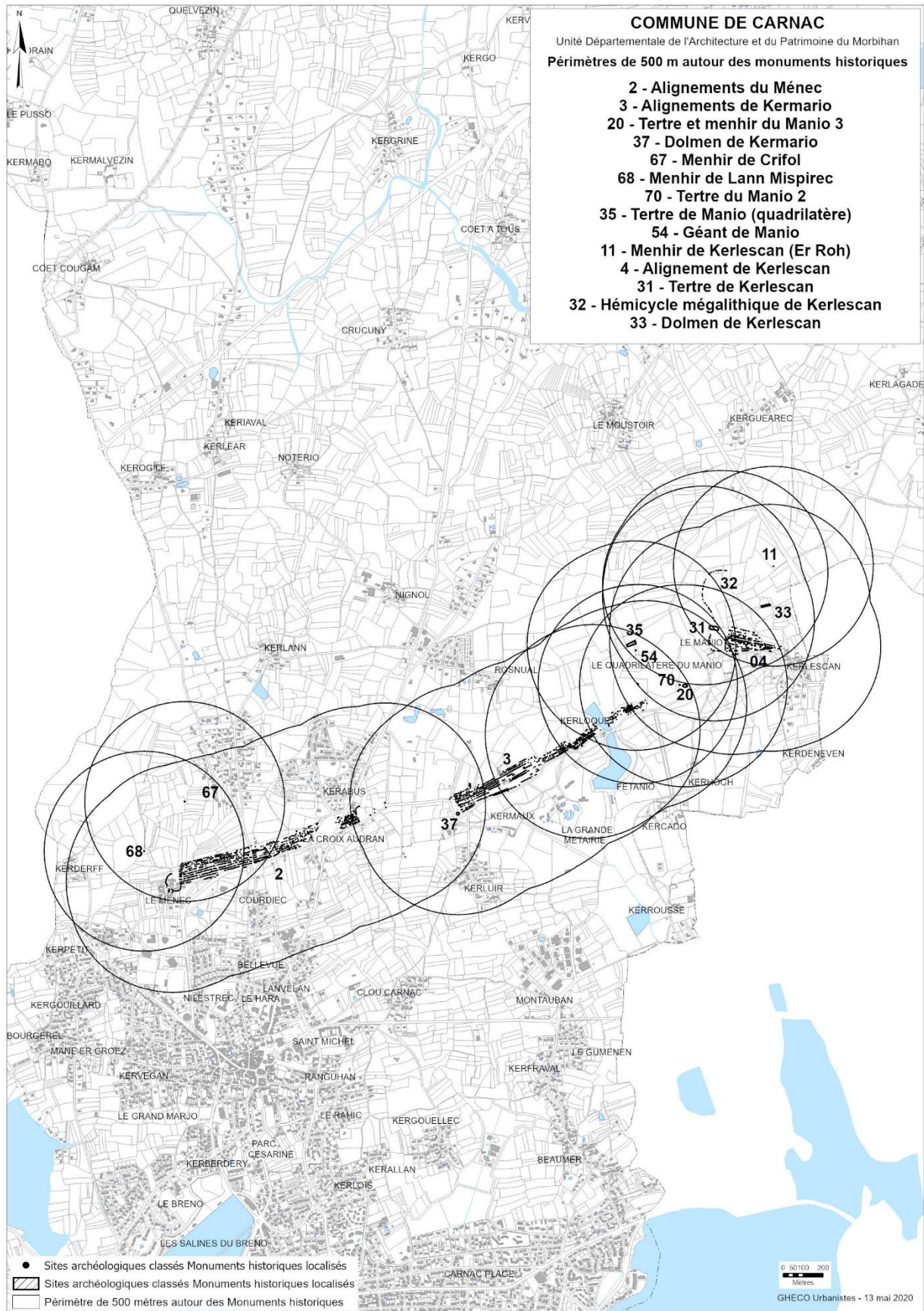
situés sur la commune de Carnac.

Les mégalithes disposés dans la ligne sud-ouest / nord-est et ceux qui leurs sont proches ont été regroupés pour élaboré un seul périmètre adapté des abords.

Le dossier d'enquête publique comprend :

- le plan de PDA
- la notice

LOCALISATION



3

**Tumulus dit du Manio,
quadrilatère et menhir de
Manio**

Auteur phototype Le Rouzic, Zacharie (photographe) -
Ministère de la Culture (France) -
Médiathèque de l'architecture et du
patrimoine - diffusion RMN

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1900 : classé MH

Préc. Protection Le tumulus, le quadrilatère et le menhir
de Manio (cad. H 286, 287, 288) :
classement par liste de 1900

Dénomination tumulus ; site archéologique

Éléments MH menhir

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété de l'Etat

Affectataire ministère chargé de la culture

Observations 18 04 1914 (J.O.).



12

Tertre tumulaire et menhir debout

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Lieu-dit le Manio

Date protection 1931/06/19 : classé MH

Préc. Protection Tertre tumulaire et menhir debout (cad. H 310) : classement par arrêté du 19 juin 1931

Dénomination tumulus

Éléments MH menhir

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété d'une personne privée

18

Six menhirs de l'enceinte du Méneac

Auteur phototype Le Rouzic, Zacharie (photographe) -
Ministère de la Culture (France) -
Médiathèque de l'architecture et du
patrimoine - diffusion RMN

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1923/03/12 : classé MH

Préc. Protection Les six menhirs (cad. C 406) :
classement par arrêté du 12 mars 1923

Dénomination menhir ; site archéologique

Éléments MH enceinte

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété de l'Etat

Affectataire ministère chargé de la culture



15

Quatre-vingt-deux menhirs alignés

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Lieu-dit Kerloquet
Date protection 1939/10/12 : classé MH
Préc. Protection Quatre-vingt-deux menhirs alignés (cad. M 120) : classement par arrêté du 12 octobre 1939
Dénomination alignement
Eléments MH menhir
Siècle Néolithique
Statut propriété propriété de la commune

23

menhirs

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Lieu-dit Mispirec
Date protection 1931/05/16 : classé MH
Préc. Protection Deux menhirs (cad. N 1259) : classement par arrêté du 16 mai 1931
Dénomination menhir
Siècle Néolithique
Statut propriété propriété d'une personne privée

27

Menhir dit Er-Roh

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Lieu-dit Kerlescan
Date protection 1929/09/11 : classé MH
Préc. Protection Menhir dit Er-Roh : classement par arrêté du 11 septembre 1929
Dénomination menhir
Siècle Néolithique

32

Menhir de Crifol

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Date protection 1886/11/18 : classé MH
Préc. Protection Menhir de Crifol (cad. N 1188) : classement par arrêté du 18 novembre 1886
Dénomination menhir
Siècle Néolithique
Statut propriété propriété d'une personne privée

N°51

**Alignement et dolmen de
Kerlescan**

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1889 : classé MH

Précision sur la protection de L'alignement et le dolmen (cad.
l'édifice AB 3) : classement par liste de
1889

Dénomination Alignement, dolmen ; site
archéologique

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété de l'Etat

Affectataire ministère chargé de la culture

Observations 18 04 1914 (J.O.).



Restes de cromlech

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1928/06/30 : classé MH

Précision sur la protection de Cromlech (restes) (cad. H 171,
l'édifice 172) : classement par arrêté du 30
juin 1928

Dénomination Dolmen

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété privée



Restes de cromlech

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1929/09/11 : classé MH

Précision sur la protection de Cromlech (restes) (cad. H 170, l'édifice 174) : classement par arrêté du 11 septembre 1929

Dénomination Dolmen

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété privée



I.c- Fiche de l'inventaire du patrimoine archéologique de Carnac par le Service Régional de l'Archéologie (Stéphane Blanchet, AFAN, 2000)

ALIGNEMENTS DU MENEK

N° dracar : 2106 N° de site : 56 034 002 AP
 Lieu-dit IGN : Le Ménéec
 Chronologie : Néolithique Nature du site : File(s) de menhirs Inventeur : inconnu

Description du site : Ensemble composé de 11 lignes (constituées de plus de 1200 menhirs) qui se déploient d'est en ouest sur plus d'un kilomètre de long et entre deux enceintes de pierres.

Localisation :

Altitude en mètres : 15
 Coord X : 129,9 Coord Y : 2302,21
 Cadastre (année 2000) : AC. 71 ; BH. 39 ; BI. 65 ; BI. 66 ; BI. 156 ; BI. 157 à 163 ; BI. 216 ; BI. 248 ; BI. 906 ; BI. 907 ; M1. 120 à 122 ; M1. 135 ; N2. 856 à 864 ; N2. 1182 à 1184

Servitudes :

Zonage POS : Ndam
 Degré de protection : Absolu
 Classement : Cl. MH : Liste de 1889 et 12 mars 1923

Environnement : Terrain en lande et clôturé afin de permettre une régénération naturelle des sols.

Etat de conservation : Bon. Les alignements ont néanmoins connu des restaurations et des modifications.

Observations : Seulement 6 menhirs de l'enceinte du Ménéec ont été classés (12 mars 1923).

ALIGNEMENTS DU MENEK

Légende de la carte de localisation et de son encart :

■ Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000

Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac
 N° de site : 56 034 002 AP
 Lieu dit : Le Ménéec
 Section cadastrale : AC, BH, BI, M1, N2
 Nature : File(s) de menhirs
 Chronologie : Néolithique
 Classement : Cl. MH : Liste de 1889 et 12 mars 1923
 Degré de protection : Absolu
 Zonage au P.O.S : Ndam

Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

ALIGNEMENTS DE KERMARIO

N° dracar : 2105 N° de site : 56 034 003 AP

Lieu-dit IGN : Kermario

Chronologie : Néolithique Nature du site : File(s) de menhirs Inventeur : inconnu

Description du site : Cet ensemble constitué de plus de 1200 menhirs s'étend sur de 1120 m de long. Il est composé de 10 lignes de menhirs.

Localisation :

Altitude en mètres : 20

Coord X : 194,505 Coord Y : 2302,77

Cadastre (année 2000) : M1. 78 ; M1. 79 ; M1. 140 ; M1. 141 ; H1. 190 ; H1. 194 ; H1. 195

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : Liste de 1889 et 12 octobre 1939







Environnement : Terrain en lande et clôturé afin de permettre une régénération naturelle des sols.

Etat de conservation : Bon. Il faut toutefois souligner que le site a connu des restaurations et diverses modifications (passage d'une route...).

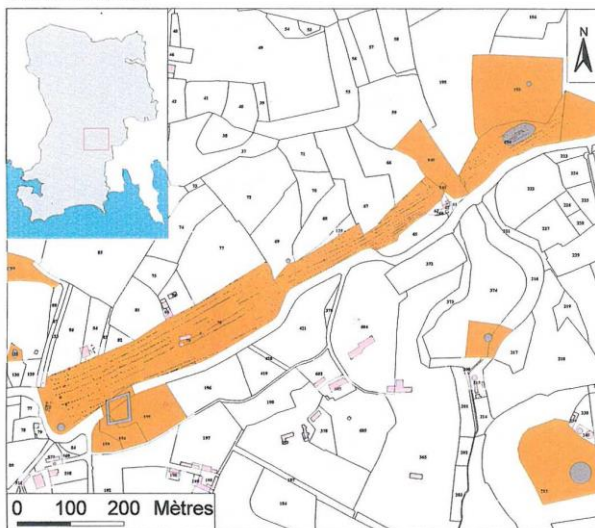
Observations : La partie des alignements située aux environs du village de Kerloquet a été classée un peu plus tardivement (le 12 octobre 1939).

ALIGNEMENTS DE KERMARIO

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 003 AP

Lieu dit : Kermario

Section cadastrale : M1, H1

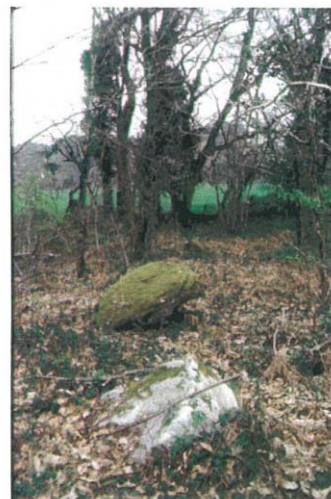
Nature : File(s) de menhirs

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : Liste de 1889 et 12 octobre 1939

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ndam



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

TERTRE ET MENHIR DU MANIO 3

N° dracar : 2087 N° de site : 56 034 020 AP

Lieu-dit IGN : Le Manio

Chronologie : Néolithique Nature du site : Tertre Inventeur : inconnu

Description du site : Tertre allongé. Il mesure 50 m de long pour 25 m de large et 0,7 m de hauteur. Z. Le Rouzic évoque un tertre à enceinte rectangulaire avec foyers et coffres. Un menhir d'environ 1,5 m de haut est dressé à une trentaine de mètres à l'ouest.

Localisation :

Altitude en mètres : 20

Coord X : 195,06 Coord Y : 2303,1

Cadastre (année 2000) : H1. 190

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 19 juin 1931







Environnement : Le monument est implanté dans un bois de pins.

Etat de conservation : Le tertre et le menhir semblent bien préservés. Risques de travaux forestiers sur le secteur.

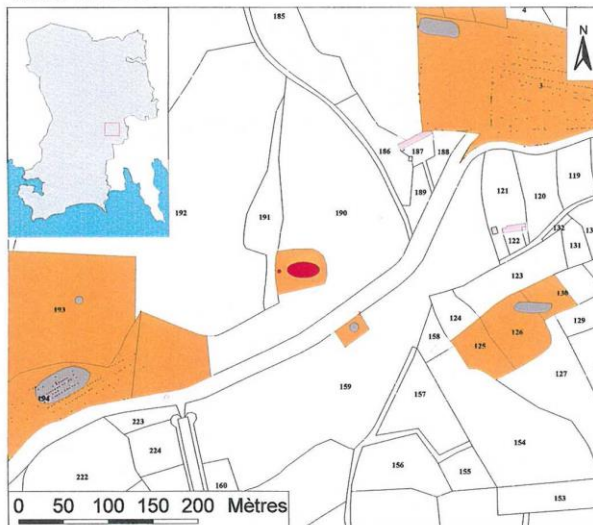
Observations : aucune observation.

TERTRE ET MENHIR DU MANIO 3

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 020 AP

Lieu dit : Le Manio

Section cadastrale : H1

Nature : Tertre

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 19 juin 1931

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ndam



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

TERTRE DU MANIO 2

N° dracar : 13785

N° de site : 56 034 070 AP

Lieu-dit IGN : Le Manio

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Tertre

Inventeur : inconnu

Description du site : Le tertre mesure 35 m de long pour 16 m de large. Il est surmonté à son extrémité orientale d'un menhir gravé de 4,5 m de haut. D'après Z. le Rouzic, le tertre recouvre une enceinte rectangulaire et des coffres. Le tertre est antérieur aux files de menhirs qui sont implantées dessus.

Localisation :

Altitude en mètres : 15

Coord X : 195,06 Coord Y : 2303,11

Cadastre (année 2000) : H1. 194

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 12 octobre 1939

Environnement :

Le monument se trouve dans la partie orientale des alignements de Kermario. Le terrain est en lande rase.

Etat de conservation :







Le tertre est encore bien marqué et présente un potentiel archéologique important.

Observations :

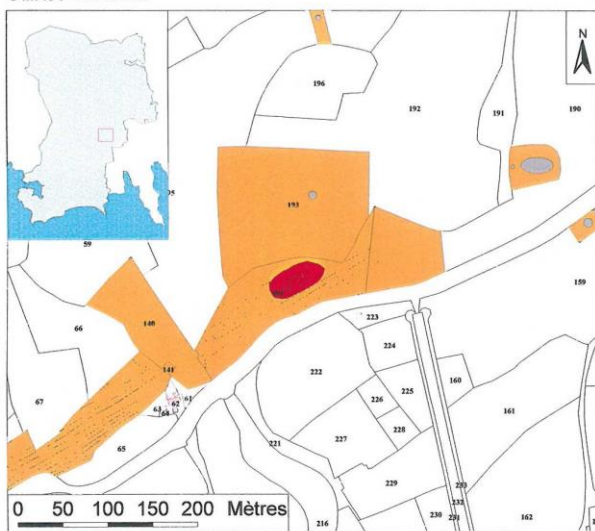
Z. Le Rouzic signale à quelques mètres et au sud-ouest, un petit tertre également sous les alignements. Il n'a pas été localisé.

TERTRE DU MANIO 2

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 070 AP

Lieu dit : Le Manio

Section cadastrale : H1

Nature : Tertre

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 12 octobre 1939

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ndam



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

MENHIR DE LANN MISPIREC

N° dracar : 2139 N° de site : 56 034 068 AP

Lieu-dit IGN : Le Méneec

Chronologie : Néolithique Nature du site : Menhir Inventeur : inconnu

Description du site : Imposant menhir de plus de 3,5 m de hauteur. Il présente trois cupules. De nombreux blocs de pierre émergent du sol au pied du menhir et semblent correspondre à des éléments de calage. Un second menhir est signalé dans l'arrêté de classement du site ainsi que dans certains inventaires anciens. Il correspond peut être à un des nombreux blocs qui gisent dans le secteur.

Localisation :

Altitude en mètres : 17

Coord X : 192,365 Coord Y : 2302,215

Cadastre (année 2000) : N2. 957 ; N2. 958

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

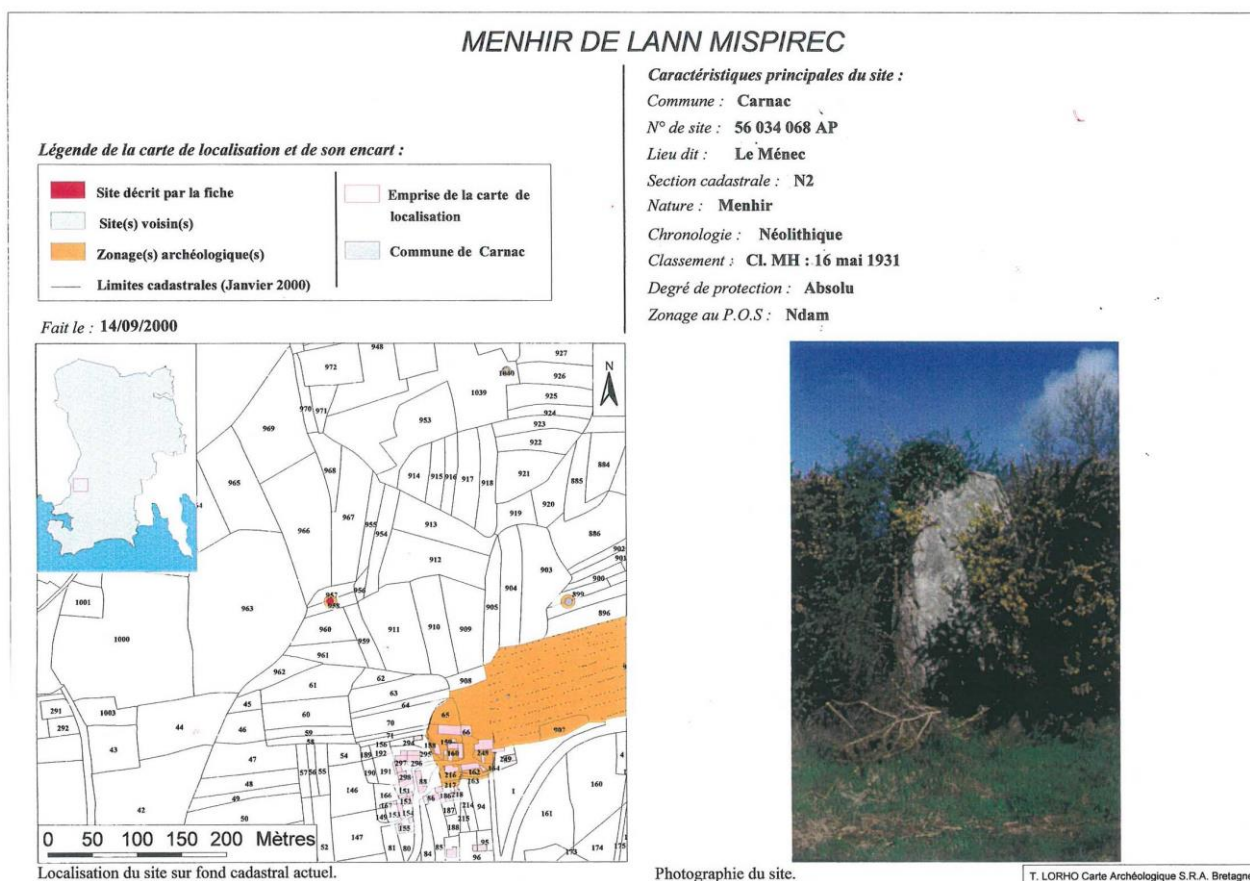
Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 16 mai 1931

Environnement : Le monolithe qui est envahi par du lierre se trouve à la limite d'une prairie et d'une parcelle en friche. L'environnement est particulièrement humide.

Etat de conservation : Le menhir est en bon état.

Observations : Sauf erreur, le menhir a été redressé puisqu'il est signalé couché dans l'inventaire de Z. Le Rouzic.



DOLMEN DE KERMARIO

N° dracar : 2108

N° de site : 56 034 037 AP

Lieu-dit IGN : Kermario

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Dolmen

Inventeur : inconnu

Description du site : Dolmen à couloir et à chambre trapézoïdale. Son entrée se trouve au sud. La base du cairn est encore visible.

Localisation :

Altitude en mètres : 21

Coord X : 193,955 Coord Y : 2302,435

Cadastre (année 2000) : M1. 78

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : Liste de 1889

Environnement :

Le monument se trouve dans l'enceinte grillagée des alignements de Kermario et à proximité de la route qui mène à Kerlescan. La lande dans laquelle le dolmen se trouve est régulièrement entretenue.

Etat de conservation :

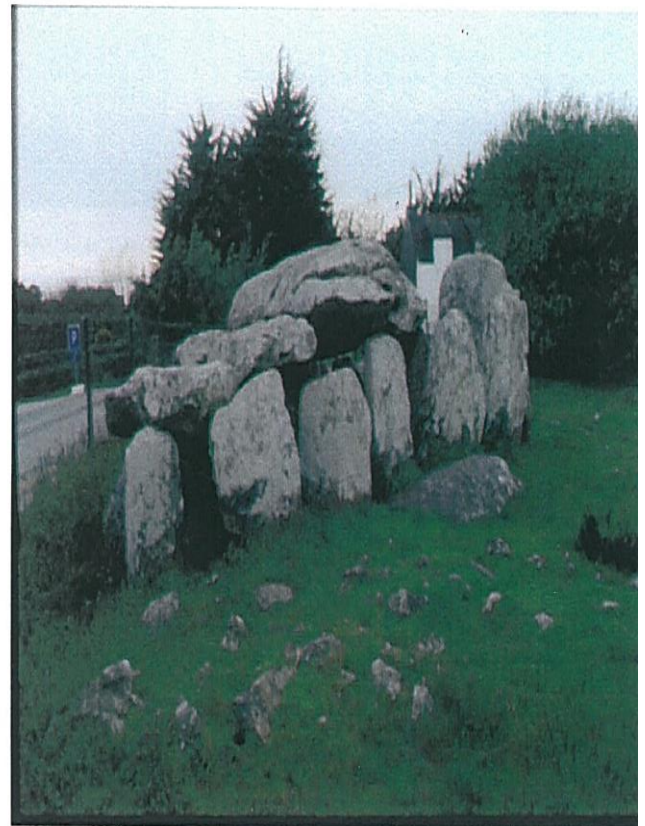
Le dolmen présente un bon état de conservation. Son pourtour a néanmoins été érodé par les nombreuses visites qui ont précédé la pose des clôtures sur le site.

Observations :

aucune observation.



Localisation du site sur fond cadastral actuel.



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Br

MENHIR DE CRIFOL

N° dacar : 2138 N° de site : 56 034 067 AP

Lieu-dit IGN : Le Ménéce

Chronologie : Néolithique Nature du site : Menhir Inventeur : J. Miln

Description du site : Menhir dressé de 2,35 m de hauteur. Selon Z. Le Rouzie, un deuxième menhir qui se trouvait couché à côté aurait été détruit en 1900.

Localisation :

Altitude en mètres : 24

Coord X : 192,56 Coord Y : 2302,47

Cadastre (année 2000) : N2. 1040

Servitudes :

Zonage POS : NDa

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 18 novembre 1886

Environnement : Le monolithe est dressé dans une prairie.

Etat de conservation : Bon

Observations : aucune observation.

MENHIR DE CRIFOL

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 067 AP

Lieu dit : Le Ménéce

Section cadastrale : N2

Nature : Menhir

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 18 novembre 1886

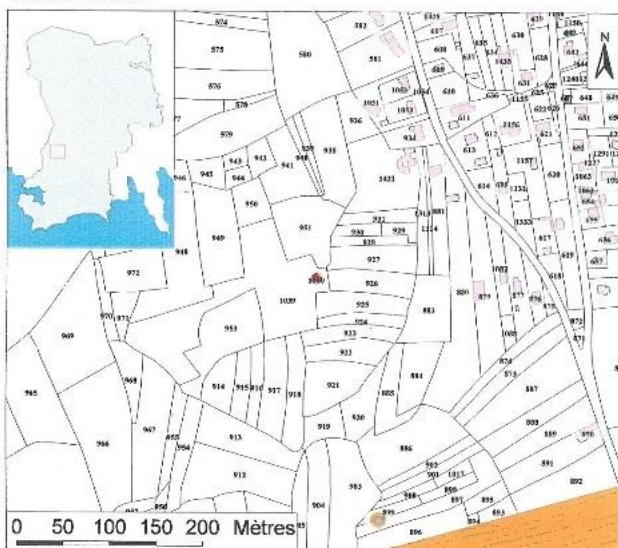
Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : NDa

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

TERTRE DU MANIO (Quadrilatère)

N° dracarc : 2076 N° de site : 56 034 035 AP
Lieu-dit IGN : Le Manio
Chronologie : Néolithique Nature du site : Tertre Inventeur : inconnu

Description du site : A l'origine, il s'agissait d'un tertre tumulaire allongé. Aujourd'hui, le tertre a disparu et il ne reste qu'une enceinte formée de petits menhirs. Elle mesure 37 m de long, 7 m de large à son extrémité ouest et 10 m de large à l'extrémité est. Le côté Est est prolongé par les restes d'une structure convexe de pierres.

Localisation :

Altitude en mètres : 29
Coord X : 194,79 Coord Y : 2303,29
Cadastre (année 2000) : H. 197

Servitudes :

Zonage POS : Ndam
Degré de protection : Absolu
Classement : Cl. MH : 25 avril 1890







Environnement : Le site se trouve en bordure d'un bois et d'un champ cultivé. L'intérieur de l'enceinte est envahi par de l'herbe.

Etat de conservation : Du tertre original, il ne reste que l'enceinte qui semble avoir été abusivement reconstituée.

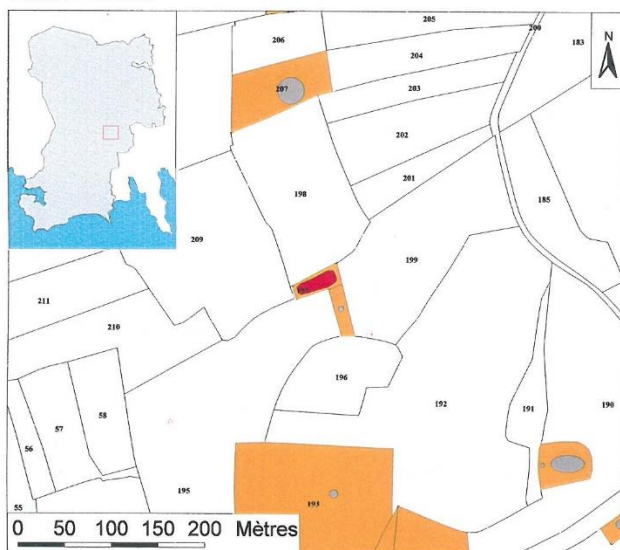
Observations : aucune observation.

TERTRE DU MANIO (Quadrilatère)

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac
N° de site : 56 034 035 AP
Lieu dit : Le Manio
Section cadastrale : H
Nature : Tertre
Chronologie : Néolithique
Classement : Cl. MH : 25 avril 1890
Degré de protection : Absolu
Zonage au P.O.S : Ndam



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

GEANT DU MANIO

N° dracar : 13783

N° de site : 56 034 054 AP

Lieu-dit IGN : Le Manio

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Menhir

Inventeur : inconnu

Description du site : Magnifique menhir de 6,45 m de hauteur. Il se trouve près et au sud du tertre du Manio (quadrilatère).

Localisation :

Altitude en mètres : 29

Coord X : 194,815 Coord Y : 2303,265

Cadastre (année 2000) : H1. 197

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 25 avril 1890

Environnement :

Le menhir se trouve dans une parcelle dégagée au sein d'un sous-bois.

Etat de conservation :







Le monolithe présente des marques laissées par les crics lors de sa restauration. Ces marques peuvent être confondues avec des cupules. Des graffitis ont été effectués sur le monument.

Observations :

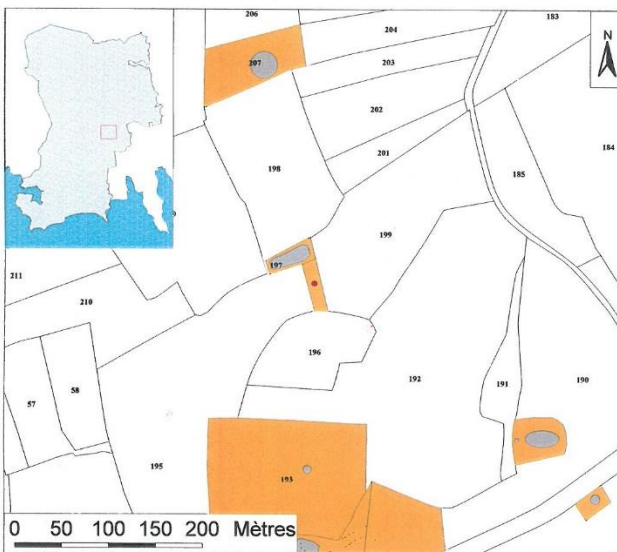
aucune observation.

GEANT DU MANIO

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 054 AP

Lieu dit : Le Manio

Section cadastrale : H1

Nature : Menhir

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 25 avril 1890

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S. : Ndam



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

MENHIRS DE KERLESCAN (ER ROH)

N° dracar : 6926

N° de site : 56 034 011 AP

Lieu-dit IGN : Kerlescan

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Groupe de menhirs

Inventeur : Z. Le Rouzic

Description du site : Le premier menhir mesure 2,6 m de haut. Un second menhir de 1,1 m de hauteur est signalé à proximité. Nous n'avons pas pu repérer ce dernier avec certitude. A une soixantaine de mètres au nord-ouest, deux monolithes gisent au sol. L'un des deux pourrait bien correspondre au menhir que nous recherchons.

Localisation :

Altitude en mètres : 28

Coord X : 195,51 Coord Y : 2303,68

Cadastre (année 2000) : G2. 1169 ; G2. 1170

Servitudes :

Zonage POS : Nda

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 11 septembre 1929

Environnement :

Le menhir de 2,6 m se situe dans un bois de pins. Un de ces derniers se trouve d'ailleurs appuyé sur le monolithe.

Etat de conservation :







Bon. Le sol autour du monolithe laisse néanmoins apparaître des pierres qui pourraient correspondre à des éléments de calage. Le monument semble régulièrement visité.

Observations :

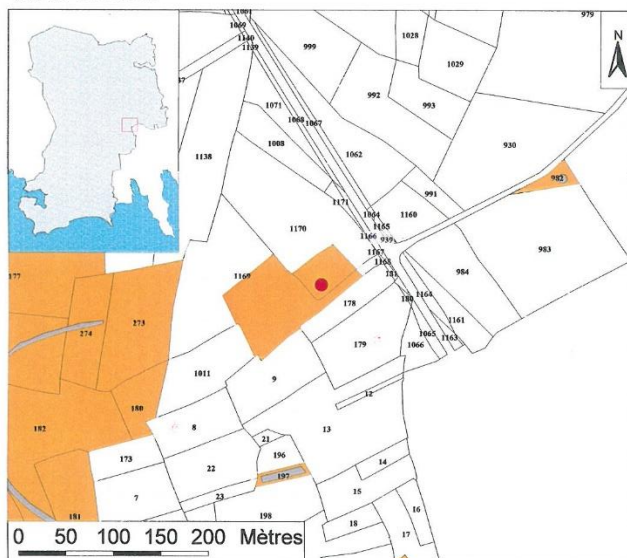
aucune observation.

MENHIRS DE KERLESCAN (ER ROH)

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	 Limites cadastrales (Janvier 2000)

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 011 AP

Lieu dit : Kerlescan

Section cadastrale : G2

Nature : Groupe de menhirs

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 11 septembre 1929

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Nda



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

ALIGNEMENTS DE KERLESCAN

N° dracar : **2104** N° de site : **56 034 004 AP**
 Lieu-dit IGN : **Kerlescan**
 Chronologie : **Néolithique** Nature du site : **File(s) de menhirs** Inventeur : **inconnu**

Description du site : **Ensemble composé de 13 lignes de menhirs précédées d'une enceinte sub-rectangulaire. L'enceinte compte 39 blocs et le reste de l'ensemble est constitué actuellement de 285 éléments.**

Localisation :

Altitude en mètres : **25**
 Coord X : **195,34** Coord Y : **2303,3**
 Cadastre (année 2000) : **AB. 3 ; AB. 31 à 35**

Servitudes :

Zonage POS : **Ndam**
 Degré de protection : **Absolu**
 Classement : **Cl. MH : Liste de 1889**

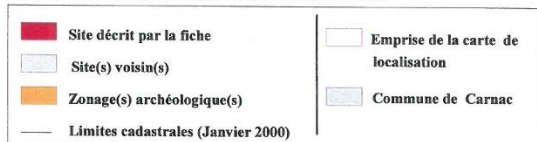
Environnement : **Terrain en lande et clôturé afin de permettre une régénération naturelle des sols.**

Etat de conservation : **Bon. Il faut néanmoins souligner que le site a connu des restaurations et des destructions. Au niveau du village de Kerlescan, on remarque des menhirs en réemploi dans les murs de clôture. La documentation ancienne montre que les alignements se prolongeaient vers l'est, en direction du Petit Mézec (Trinité-sur-Mer).**

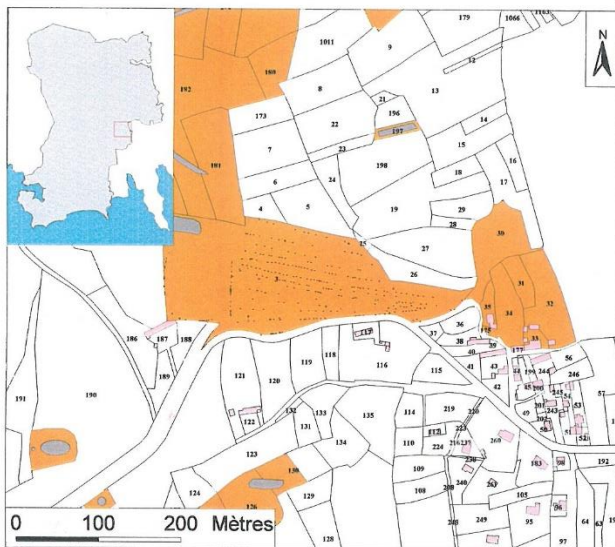
Observations : **aucune observation.**

ALIGNEMENTS DE KERLESCAN

Légende de la carte de localisation et de son encart :



Fait le : **14/09/2000**



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : **Carnac**
 N° de site : **56 034 004 AP**
 Lieu dit : **Kerlescan**
 Section cadastrale : **AB**
 Nature : **File(s) de menhirs**
 Chronologie : **Néolithique**
 Classement : **Cl. MH : Liste de 1889**
 Degré de protection : **Absolu**
 Zonage au P.O.S : **Ndam**



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

HEMICYCLE MEGALITHIQUE DE KERLESCAN

N° dracar : 2130

N° de site : 56 034 032 AP

Lieu-dit IGN : Kerlescan

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Groupe de menhirs

Inventeur : inconnu

Description du site : Enceinte demi ovoïde et ouverte à l'est qui compte près de cinquante blocs. Une partie des menhirs sont insérés dans un muret de parcellaire.

Localisation :

Altitude en mètres : 20

Coord X : 195,15 Coord Y : 2303,535

Cadastre (année 2000) : H1. 177 ; H1. 178 ; H1. 180 ; H1. 181 ; H1. 182 ; H1. 183 ; H1. 273 ; H1. 274

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 30 juin 1928 et 11 septembre 1929

Environnement :

Une bonne part de l'enceinte se trouve dans un sous bois. Une série de menhirs couchés dans le prolongement sud-est de l'enceinte se trouve dans une parcelle en cours d'exploitation forestière.

Etat de conservation :







La plupart des menhirs est encore debout mais nous ne savons pas si le site a été restauré.

Observations :

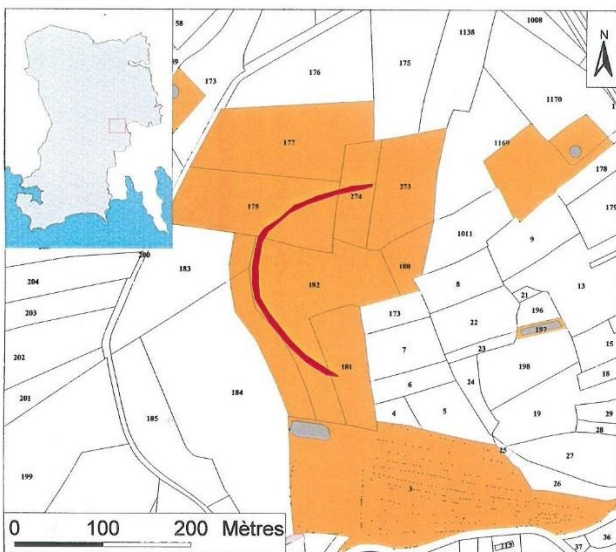
Les prospections ont permis d'observer plusieurs menhirs couchés dans le prolongement de la partie sud-est de l'enceinte. La parcelle où se trouvent ces menhirs n'est pas classée (parcelle H1. 181).

HEMICYCLE MEGALITHIQUE DE KERLESCAN

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 032 AP

Lieu dit : Kerlescan

Section cadastrale : H1

Nature : Groupe de menhirs

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 30 juin 1928 et 11 septembre 1929

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ndam



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

DOLMEN DE KERLESCAN

N° dracar : 2078 N° de site : 56 034 033 AP

Lieu-dit IGN : Kerlescan

Chronologie : Néolithique Nature du site : Dolmen Inventeur : inconnu

Description du site : Sépulture à entrée latérale insérée dans un tumulus rectangulaire de près de 40 m de long pour 10 de large. Celui-ci est bordé par un péristalithe. La hauteur du tumulus atteint près de 2 m. L'entrée est située à 3,5 m de l'extrémité est du dolmen. Ce dernier n'a conservé qu'une seule dalle de couverture. Enfin, le dolmen possédait deux cloisons à dalles échancrées. Elle ont aujourd'hui disparues.

Localisation :

Altitude en mètres : 25

Coord X : 195,47 Coord Y : 2303,48

Cadastre (année 2000) : AB. 197

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : Liste de 1889

Environnement : Le monument se trouve dans un bois de pins envahi par les broussailles. Il est difficile d'avoir une vue d'ensemble du site.

Etat de conservation : La plus grande partie des supports et des tables du dolmen a été employée pour la construction d'un moulin. Plus récemment, deux brèches ont été ouvertes dans la masse du tumulus pour accéder à l'intérieur du monument. Une importante érosion du sol à l'intérieur du dolmen est à noter. Par ailleurs, les parois de celui-ci se sont effondrées en plusieurs endroits.

Observations : aucune observation.

DOLMEN DE KERLESCAN

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 033 AP

Lieu dit : Kerlescan

Section cadastrale : AB

Nature : Dolmen






Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : Liste de 1889

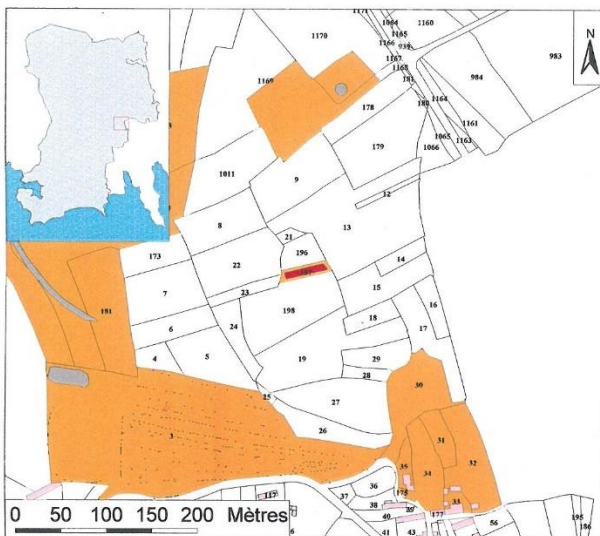
Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ndam

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

TERTRE DE KERLESCAN

N° dracarc : 2079

N° de site : 56 034 031 AP

Lieu-dit IGN : Kerlescan

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Tertre

Inventeur : inconnu

Description du site : Tertre allongé dont l'extrémité est a été entamée par une carrière. Il présente une longueur conservée de 33 m et une largeur de 13 m. Le tertre est entouré de petits blocs. Deux coffres sont parfaitement visibles dans la masse du tertre. Un menhir de 3,7 m de haut est dressé à l'extrémité ouest du monument.

Localisation :

Altitude en mètres : 26

Coord X : 195,245 Coord Y : 2303,365

Cadaastre (année 2000) : AB. 3

Servitudes :

Zonage POS : Ndam

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : Liste de 1889







Environnement : Le tertre se trouve près et au nord de l'enceinte de Kerlescan, dans un landier entretenu par les moutons.

Etat de conservation : Malgré une partie détruite par les carriers, le tertre présente encore un bon état de conservation.

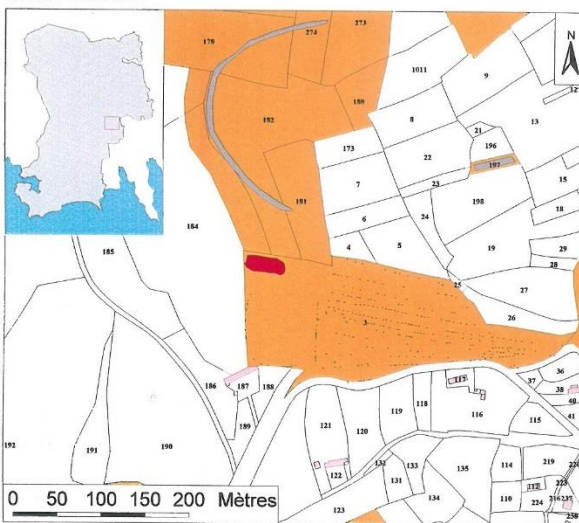
Observations : aucune observation.

TERTRE DE KERLESCAN

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 031 AP

Lieu dit : Kerlescan

Section cadastrale : AB3

Nature : Tertre

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : Liste de 1889

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ndam



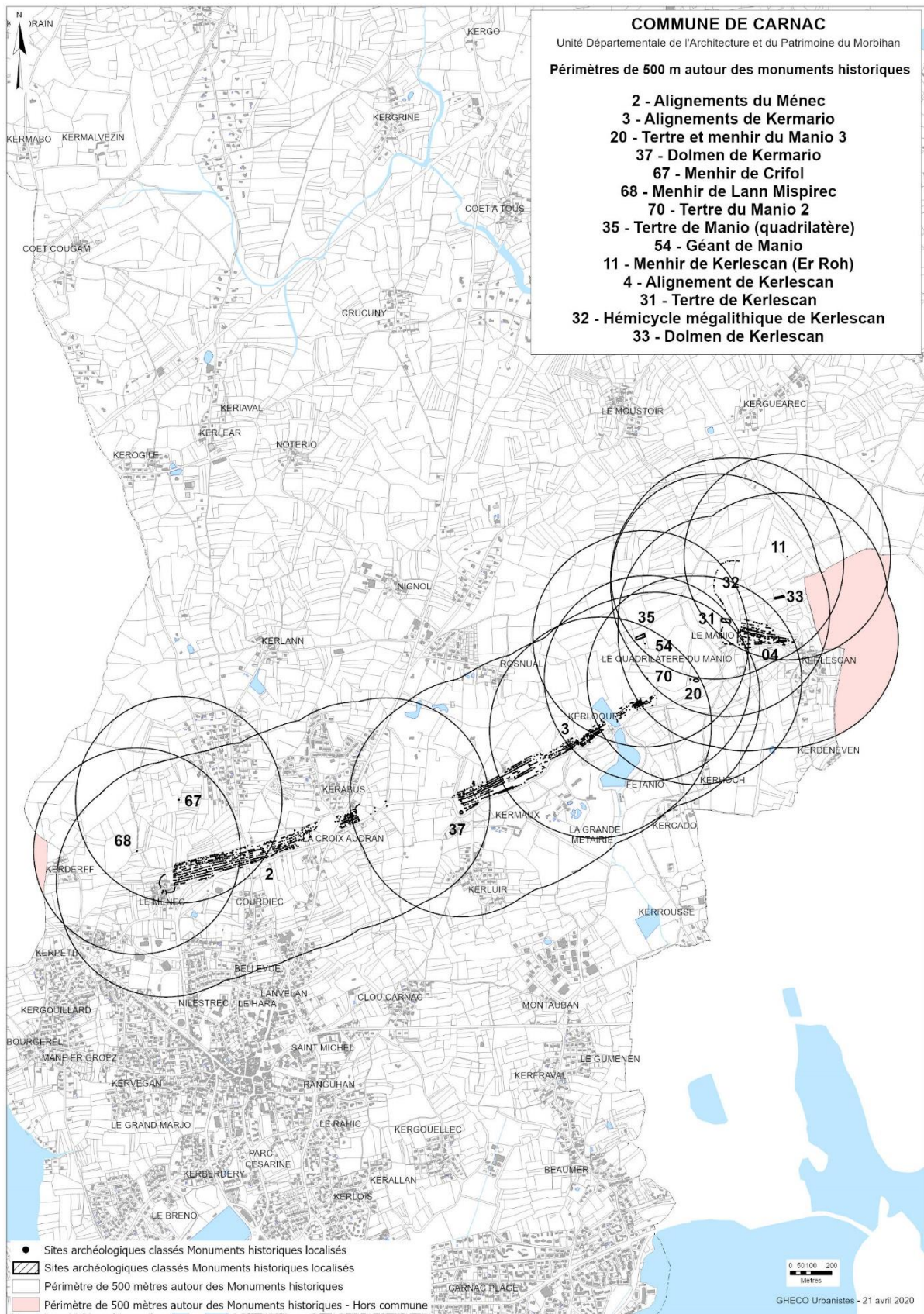
Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

II – Les monuments historiques et leur rapport au lieu

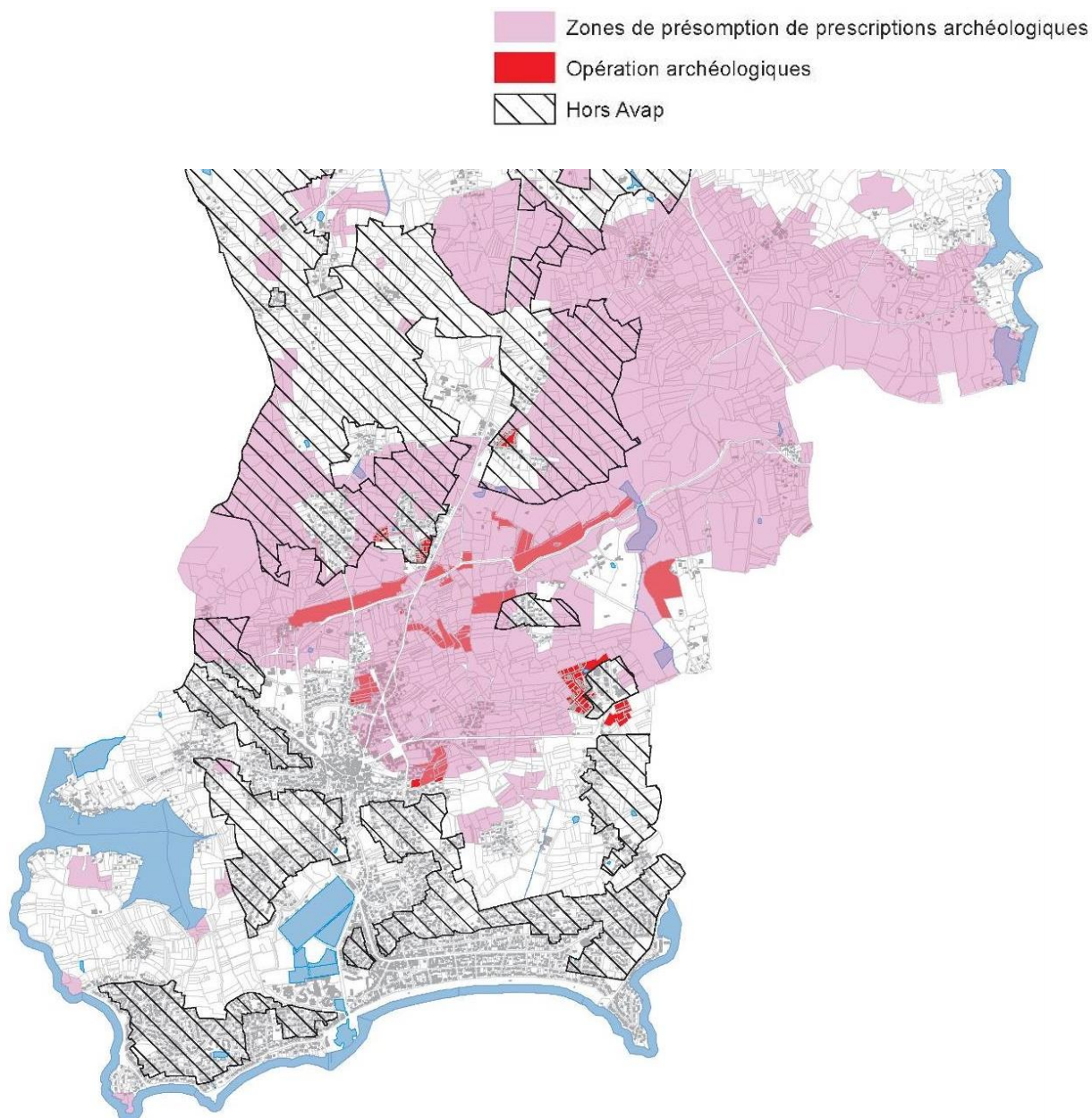
II.a – Les actuels périmètres de 500 m

Localisation du MH et de son périmètre de 500 m



II.b – Les abords

1. Le territoire historique caractéristique, lié aux mégalithes et autres monuments



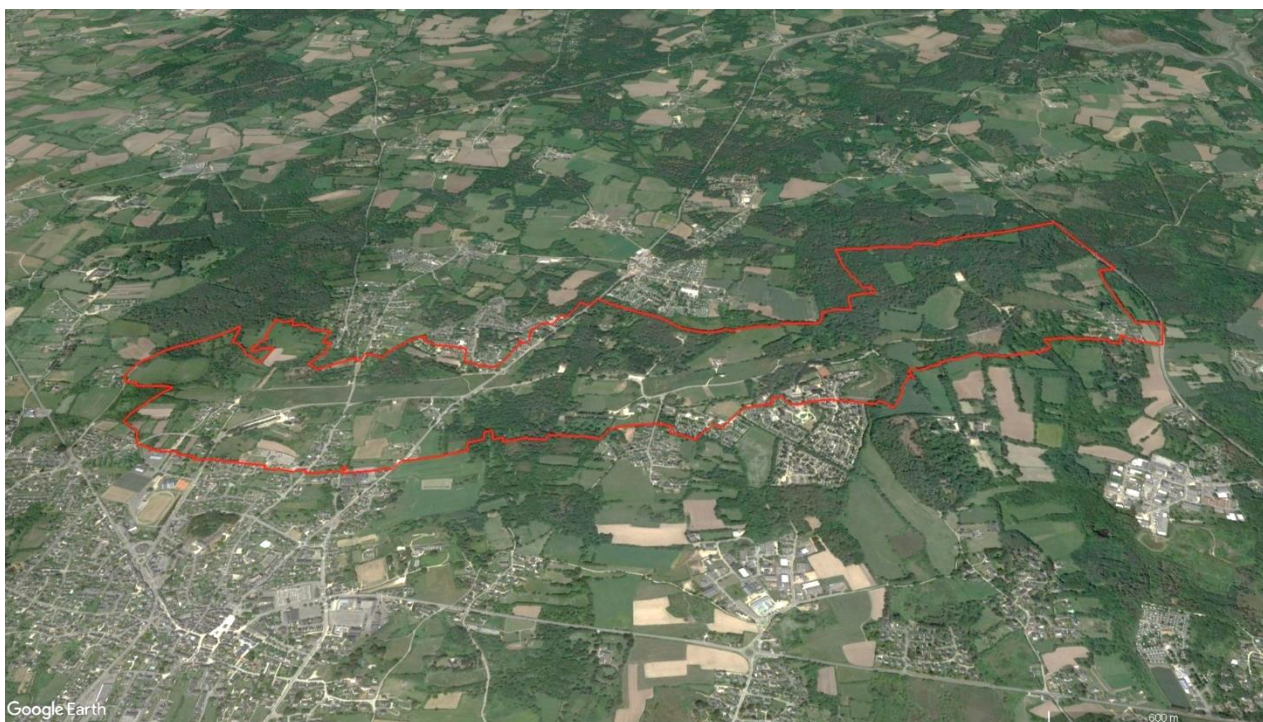
Les alignements s'inscrivent dans un ensemble archéologique de grande ampleur.



alignement de ménec. Agence Rol vers 1921-BnF-Gallica



Le développement boisé encadre des alignements dans un paysage verdoyant et évite les vues directes sur les quartiers récents les plus proches



La valeur patrimoniale de tout l'ensemble forme un ensemble paysager cohérent dont la richesse et la densité de vestiges a justifié l'inscription dans l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (SPR).

Les hameaux anciens du Méneac et de Kerlescan sont compris dans le PDA. Les lotissements de Kerlann et de Rosnuail sont exclus ; les masses boisées de bordure nord des alignements les mettent hors champ visuel avec les alignements. Les premiers rangs d'espaces bâtis récents du sud, en rapport avec le bourg sont maintenus dans les abords adaptés du PDA

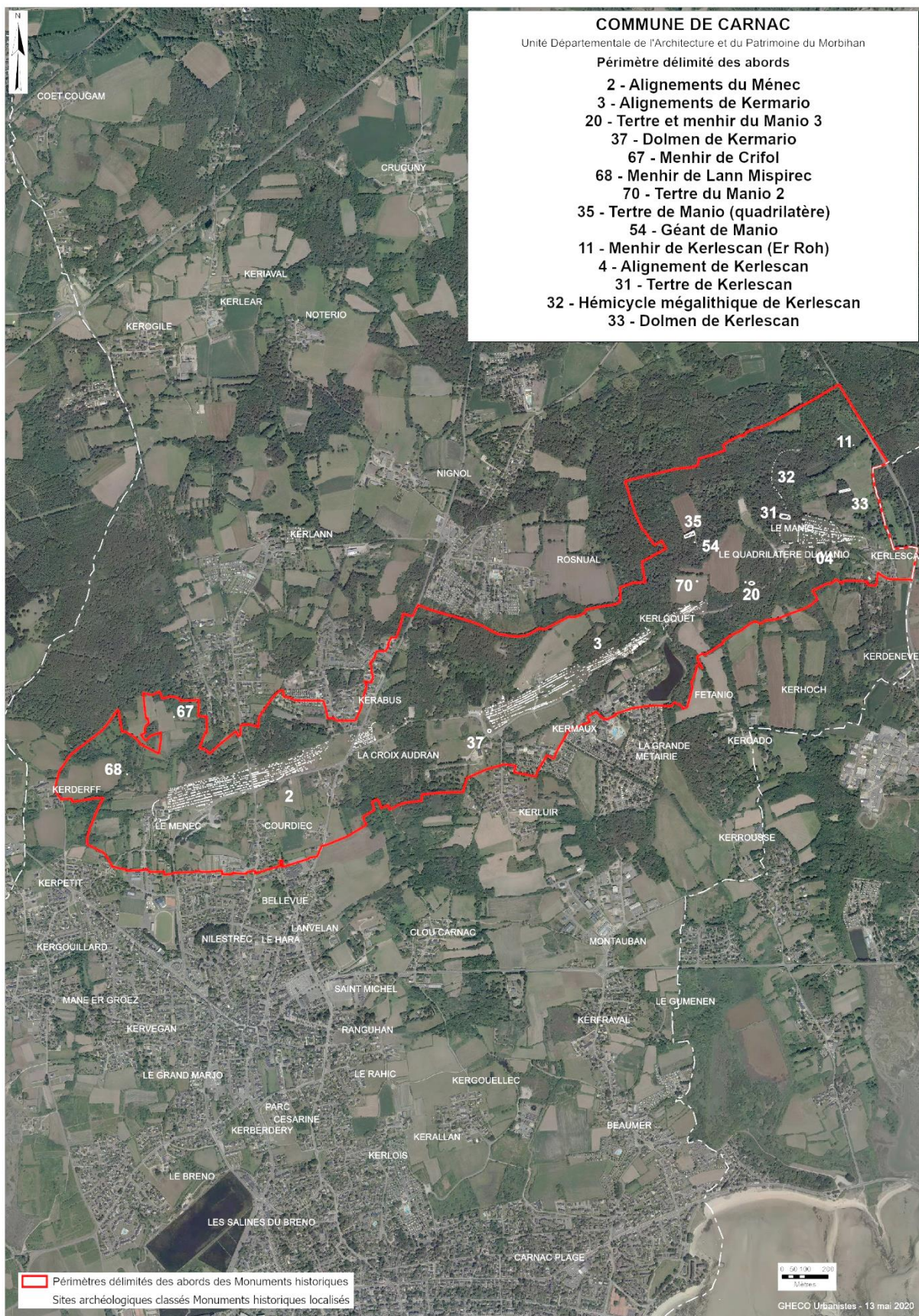


Le Méneac



Les abords immédiats des alignements actuellement bordés par la voie sud, dite route des Alignements

4. Le PDA





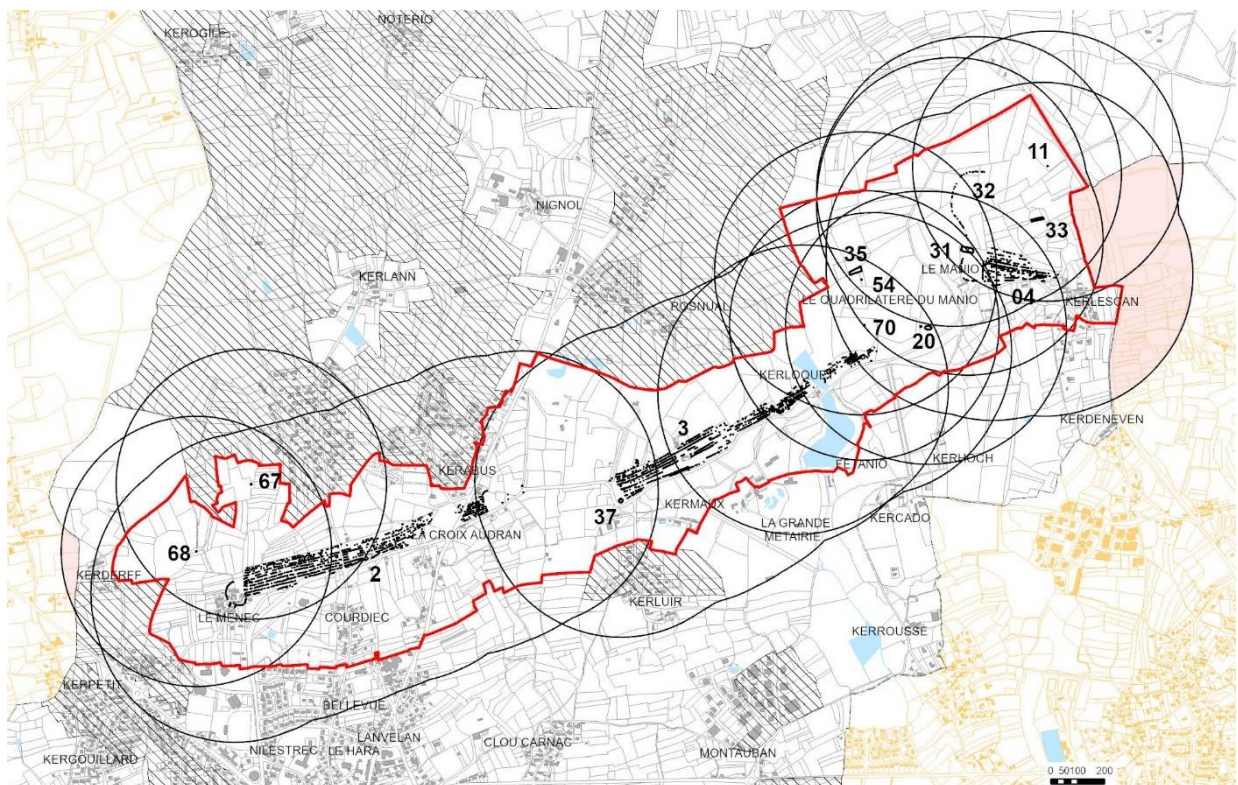
Alignements de Kermario – 06/08/2011

III- Le rapport à l'AVAP

Le périmètre de PDA est directement lié au périmètre de l'AVAP. Ainsi, les parties de périmètres de 500 m des MH débordantes de l'AVAP ont été considérées comme de « moindre intérêt » dans la préservation du patrimoine de Carnac ou situées dans des zones naturelles.

- Périmètres délimités des abords des Monuments historiques
- Sites archéologiques classés Monuments historiques localisés
- Sites archéologiques classés Monuments historiques localisés
- Périmètre hors A.V.A.P (A.V.A.P. créée le 14 février 2020)
- Périmètre de 500 mètres autour des Monuments historiques
- Périmètre de 500 mètres autour des Monuments historiques - Hors commune

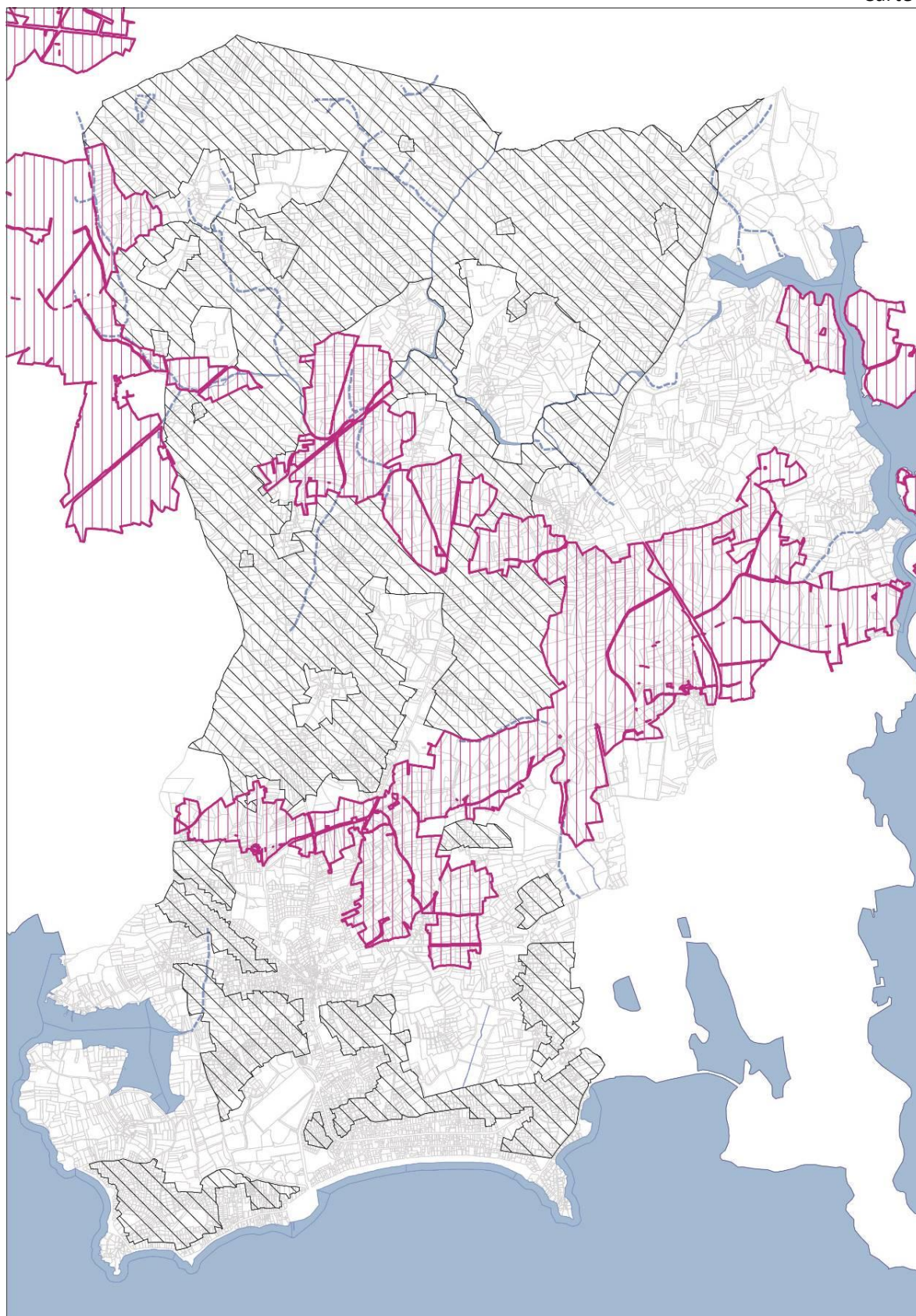
- 2 - Alignements du Méneç
- 3 - Alignements de Kermario
- 20 - Tertre et menhir du Manio 3
- 37 - Dolmen de Kermario
- 67 - Menhir de Crifol
- 68 - Menhir de Lann Mispirec
- 70 - Tertre du Manio 2
- 35 - Tertre de Manio (quadrilatère)
- 54 - Géant de Manio
- 11 - Menhir de Kerlescan (Er Roh)
- 4 - Alignement de Kerlescan
- 31 - Tertre de Kerlescan
- 32 - Hémicycle mégalithique de Kerlescan
- 33 - Dolmen de Kerlescan



La valeur patrimoniale de tout l'ensemble forme un ensemble paysager cohérent dont la richesse et la densité de vestiges a justifié l'inscription dans l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (SPR). La proximité des sites archéologiques, dans ce secteur, justifie un seul PDA pour les monuments historiques classés ou inscrits disposés en continuité. Les hameaux anciens du Méneç et de Kerlescan sont compris dans le PDA. Les lotissements de Kerlann et de Rosnual sont exclus ; les masses boisées de bordure nord des alignements les mettent hors champ visuel avec les alignements.

La modification de périmètre de 500m permet de mettre en phase le SPR et la protection des abords et de soustraire les quartiers récents de l'instruction administrative au titre des abords : les premiers rangs d'espaces bâtis récents du sud, en rapport avec le bourg sont maintenus dans les abords adapté du PDA.

Le périmètre délimité des abords se trouve entièrement inclus dans l'Aire de Mise en Valeur du Patrimoine et de l'Architecture (AVAP) en SPR. De ce fait l'instruction administrative des projets de construction et d'aménagement se fait en application du règlement de l'AVAP.



- Le projet d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO est porté en hachures rouges verticales
- La partie de commune située hors AVAP est portée en hachures larges obliques noires

L'ensemble des alignements fait partie du projet

IV- Le Périmètre Délimité des Abords (PDA)

